



Au service des
peuples et des nations

DOCUMENT DE PROJET
GABON

Titre du Projet : Récupération des déchets agricoles et forestiers pour une énergie durable

Numéro du Projet:

Partenaire de Réalisation :

Date de démarrage: Septembre 2018 **Date de fin:** 31 décembre 2019 **Date du CLEP :**

Brève Description

Le PNUD au Gabon voudrait aider les communautés locales et périurbaines à valoriser les déchets agricoles et forestiers. Le projet intitulé « Récupération des déchets agricoles et forestiers au Gabon pour une énergie durable » est un projet pilote novateur visant la transformation des déchets agroforestiers en briquettes de charbon écologique destinées à des installations de cuisson des aliments et à la production d'électricité. Ce projet s'inscrit à la fois dans une optique d'atténuation par la valorisation de la biomasse, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la coupe des bois pour des usages domestiques et le gaspillage des déchets non utilisés issus de l'exploitation forestière. C'est aussi une opportunité pour les communautés impliquées vivant près des zones d'exploitation forestière de diversifier leurs sources de revenu ainsi que de produire leur propre électricité. De nombreuses localités dépourvues d'électricité et connaissant l'activité forestière pourraient faire l'objet de cette expérience pilote au Gabon.

<p><i>Axe stratégique du Plan de relance économique :) ii) Accélérer la croissance économique et en diversifier les sources ; et, iv) Assurer une gestion durable des ressources pour les générations futures</i></p> <p><i>Lien avec le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (2018-2022): D'ici 2022, la qualité de la budgétisation des secteurs sociaux est significativement améliorée et les populations, notamment les plus vulnérables, ont davantage utilisé les services sociaux de base de qualité.</i></p> <p><i>Lien avec les domaines de réalisation clé du Plan stratégique du PNUD 2018-2021: éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes - et garder les gens hors de la pauvreté ; accélérer les transformations structurelles pour le développement durable, notamment par des solutions innovantes qui ont des effets multiplicateurs à travers les ODD.</i></p> <p><i>Le document du programme pays est aligné à l'effet du Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement mentionné ci-dessus</i></p> <p>Produits escomptés :</p> <p>Ce Projet se fixe deux objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduire des mécanismes innovants de production de charbon écologique et des sources alternatives d'énergie dans les zones dégradées et 2. Renforcer les politiques nationales et le cadre institutionnel dans la réduction des émissions de Gas à effet de serres par la gestion durable des forêts. <p>Les résultats escomptés sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Structures fonctionnelles de fabrication de charbon écologique créées ; b) Réduction de l'utilisation du bois dans les ménages réalisés ; c) Renforcement des politiques nationales sur les questions REDD+ assurée ; d) Introduction des foyers améliorés dans les communautés des zones dégradées effectuée ; e) Création effectuée des mécanismes de valorisation des déchets ligneux et agricoles pour la transformation en charbon écologique ; f) Contribution assurée à la réduction des émissions dans les zones à grande coupe de bois; g) Renforcement assurée des capacités des communautés des zones dégradées dans la gestion durable de forêts et des terres. 	Total 495 000 USD		
	Par source	PNUD	495 000
		Gouvernement	
		Secteur Privé	
		Autres donateurs	
		Total	495 000

I. Défis de développement et orientations stratégiques

Les déchets agricoles et forestiers ne font pas l'objet de valorisation systématique au Gabon. Les déchets, notamment forestiers sont ainsi perdus, alors que leur valorisation pourrait procurer d'importants bénéfices, ce qui serait aussi en phase avec le Plan Gabon Vert du Plan stratégique Gabon Emergent qui vise le développement durable. Pour un pays couvert à 87% par la forêt, et disposant d'une industrie forestière importante, toutes les 9 provinces du Gabon connaissent l'exploitation forestière, on peut donc apprécier l'ampleur des déchets forestiers perdus, sans valorisation.

C'est dans cette optique que le bureau du PNUD au Gabon voudrait aider les communautés locales et périurbaines à valoriser les déchets agricoles et forestiers. Le projet intitulé « Récupération des déchets agricoles et forestiers au Gabon pour une énergie durable » est un projet pilote novateur visant à transformer les déchets agroforestiers en briquettes de charbon écologique destinées à des installations de cuisson et à la production d'électricité. Les briquettes (biochar) ainsi produites seront utilisées pour la cuisson des aliments et la production de l'énergie électrique. Ce projet s'inscrit à la fois dans une optique d'atténuation par la valorisation de la biomasse, la réduction des gaz à effet de serre, la réduction de la coupe des bois pour des usages domestiques et le gaspillage des déchets non utilisés issus de l'exploitation forestière. C'est aussi une opportunité pour les communautés impliquées vivant près des zones d'exploitation forestière de diversifier leurs sources de revenu ainsi que de produire leur propre électricité. De nombreuses localités dépourvues d'électricité et connaissant l'activité forestière pourraient faire l'objet de cette expérience pilote au Gabon.

Cette initiative contribuera à la réduction de la pauvreté, à la dégradation des forêts et à l'inspiration d'une nouvelle vocation pour les jeunes du secteur privé. Cette nouvelle initiative de production de biochar est la première du genre dans le pays. Cette initiative requiert un partenariat fort pour sa mise en œuvre avec les institutions nationales (Ministères en charge des forêts, de l'agriculture, de l'environnement, de l'économie, de la décentralisation), les organisations de la société civile, les organisations communautaires et celles du secteur privé. Les organisations de la société civile, autre que le secteur privé seront aussi fortement impliquées dans la mise en œuvre du projet.

En tant que contribution à l'initiative REDD +, ce projet est transformateur puisqu'il encouragera un nouveau partenariat avec le secteur privé (agro-industrie) par le biais d'un financement mixte et d'un cofinancement pour la mise en œuvre d'activités de projet conjointes et / ou parallèles. L'utilisation de déchets agricoles et forestiers, de copeaux de bois, déchets de canne à sucre et d'autres résidus agricoles pour produire du charbon, cuire les aliments et produire de l'électricité est une source de création d'emplois verts dans divers sous-secteurs (collecte, transport, la fabrication de poêles, la vente au détail sur les marchés, etc.) de la production de biochar. Ces chaînes de valeur contribueront à réduire la pauvreté en générant une source alternative de revenus pour les communautés bénéficiaires.

Le projet bénéficiera dans sa phase initiale à deux provinces sélectionnées pour leurs caractéristiques agricoles et forestières ainsi que la concentration des zones périurbaines. Ces provinces doivent aussi disposer d'un pool d'expertise technique pour reproduire l'expérience et en faciliter la diffusion et l'application à grande échelle. Ce projet a aussi un potentiel de reproductibilité forte dans d'autres provinces et départements confrontés aux mêmes défis.

Ce Projet se fixe deux objectifs :

- Introduire des mécanismes innovants de production de charbon écologique et des sources alternatives d'énergie dans les zones dégradées ; et,

- Renforcer les politiques nationales et le cadre institutionnel dans la réduction des émissions de Gas à effet de serre par la gestion durable des forêts.

Au niveau national, ce projet est aligné au plan stratégique Gabon émergent, à la NDC (Contributions Nationales Volontaires) pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre que le Gabon a présentée à la COP 21 à Paris comme engagement national. Tous ces documents décrivent l'engagement du Gabon, pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à la gestion durable des forêts et des terres, comme membre influent du bassin forestier du Congo.

Le Gabon a pris l'engagement au niveau régional en s'alignant sur l'agenda 2063 de l'Union Africaine, à la gestion durable du puits carbone que constitue le bassin du Congo. Au plan sous régional, le Gabon est membre de la commission des forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) pour ne citer que deux des multiples initiatives régionales et sous- régionales pour lesquelles, la République Gabonaise a pris l'engagement politique ferme de s'y aligner et conformer. Le projet de production de bio-carbone basé sur la récupération des déchets forestiers et agricole peut avoir un effet catalytique dans le pays.

II. Résultats attendus

Les résultats escomptés à travers la mise en œuvre de ce projet sont :

- Structures fonctionnelles de fabrication de charbon écologique créées ;
- Réduction de l'utilisation du bois dans les ménages réalisés ;
- Renforcement des politiques nationales sur les questions REDD+ assurée ;
- Introduction des foyers améliorés dans les communautés des zones dégradées effectuée ;
- Création effectuée des mécanismes de valorisation des déchets ligneux et agricoles pour la transformation en charbon écologique ;
- Contribution assurée à la réduction des émissions dans les zones à grande coupe de bois;
- Renforcement assurée des capacités des communautés des zones dégradées dans la gestion durable de forêts et des terres.

Ce projet est aligné au plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, plus spécifiquement à l'effet : « D'ici 2022, la qualité de la budgétisation des secteurs sociaux est significativement améliorée et les populations, notamment les plus vulnérables, ont davantage utilisé les services sociaux de base de qualité ». Il est aussi en phase avec le Plan stratégique du PNUD 2018-2021 à travers ses axes suivants : éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes - et garder les gens hors de la pauvreté ; accélérer les transformations structurelles pour le développement durable, notamment par des solutions innovantes qui ont des effets multiplicateurs à travers les ODD. Dans le même sens, ce projet contribuera aussi à l'atteinte des produits inscrits dans les deux piliers du programme pays du PNUD pour la période 2018-2022 à savoir : Pilier I: Renforcement des capacités nationales et locales en matière de planification et d'intégration des ODD ; Pilier II. Croissance inclusive et durable.

Cadre des résultats			
➤ Résultats attendus	Indicateurs	Situation de référence(SR)	Cibles -délais
Structures fonctionnelles de fabrication de charbon	Nombre de structure fonctionnelles créées	Sr :0 Cible(C) : 2	Fin 2019

écologique créées			
Réduction de l'utilisation du bois dans les ménages réalisée	Nombre de ménages ayant adopté le charbon écologique comme mode cuissons des aliments	Sr :0 Cible(C) : 500	Fin 2019
Renforcement des politiques nationales sur les questions REDD+ assurée	Nombre de politiques nationales révisées sur la gestion des forêts	Sr :0 Cible(C) : 2	Fin 2019
Introduction des foyers améliorés dans les communautés des zones dégradées effectuée	Nombre de foyers améliorés produits dans l'initiative. ? Nombre de familles ayant adopté les foyers améliorés ?	Sr :0 Cible(C) : 100 Sr :0 c :500	Fin2019
Création effectuée des mécanismes de valorisation des déchets ligneux et agricoles pour la transformation en charbon écologique	Nombre de mécanismes de valorisation des déchets créés ?	Sr :0 Cible(C) : 5	Fin2019
Contribution assurée à la réduction des émissions dans les zones à grande coupe	% de réduction de coupes dans les communautés bénéficiaires ?	Sr :0 Cible(C) : 5%	Fin2019
Renforcement assurée des capacités des communautés des zones dégradées dans la gestion durable de forêts et des terres	Nombre de formations de formateurs réalisées ? Nombre de communautés sensibilisées sur la gestion durable des forêts et des terres par les formateurs ?	Sr :0 Cible(C) : 20 Sr :0 C : 100	Fin2019

Des partenariats seront établis dans le cadre de la mise en œuvre du projet, en particulier avec les sociétés impliquées dans l'exploitation forestière et la transformation du bois. Des concertations avec le ministère en charge de l'industrie du bois seront déterminantes pour faciliter le partenariat avec le secteur privé.

Ce projet aura une approche intégrée et aura plusieurs partenaires principaux dans son exécution. L'approche intégrée va permettre aux institutions nationales de renforcer leur synergie dans le domaine des bioénergies et du développement durable. Les directions concernées sont les suivantes : Ministères en charge du développement durable, de l'industrie forestière, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie, de l'économie et de la décentralisation (pouvoirs locaux).

La direction de la forêt sera responsable dans toutes les activités liées à la gestion durable des forêts. Elle se chargera de l'exécution des activités liées aux forêts dans le cadre de ce projet et sera membre du comité technique du projet.

La direction de l'agriculture sera responsable dans l'exécution des activités du projet liées à la dégradation et la restauration des terres. Elle sera aussi membre du comité technique et participera de façon active dans les activités de renforcement des capacités des communautés rurales et de la formation des formateurs.

La direction générale de l'environnement en charge de la législation environnementale sera en charge des activités de législation environnementales dans le cadre du projet. Elle sera responsable de l'exécution des activités en relation avec la validation et/ou la révision des textes législatifs dans le cadre de ce projet. Elle aidera aussi à l'évaluation de l'impact environnemental du projet. Elle sera membre des comités de pilotage et technique du projet.

La direction de la décentralisation à travers les districts (pouvoirs locaux) aidera à l'implication des bénéficiaires directs du projet. Les pouvoirs locaux doivent être impliqués pour les activités de

mobilisation et de sensibilisation et de sélection des communautés bénéficiaires directes du projet. Elle sera responsable dans le suivi de l'exécution des activités sur le terrain pour le compte des communautés bénéficiaires dans chaque district et veillera à l'appropriation du projet par les communautés.

La direction générale assurera l'évaluation technique du processus de production des biochar et des bioénergies dans le cadre du projet.

Le ministère de l'économie à travers sa direction de la prospective assurera le pilotage du projet en concertation avec la direction générale de l'environnement.

III. Ressources

Pour la période 2018- 2019, le montant requis est de 495 000 dollars US pour mettre en œuvre les activités du projet intitulé « récupération des déchets forestiers et agricoles au Gabon pour une énergie durable ». Des ressources complémentaires pourraient être mobilisées à travers des partenariats stratégiques avec les coopérations bilatérales et le secteur privé.

IV. Plan de travail

COMPOSANTE	ACTIVITES A REALISER en 2018 et 2019	BUDGET (USD)
Renforcer de la compréhension des communautés locales sur la production des bio charbons	Identification des communautés bénéficiaires. Création des groupes d'intérêt. -Définition des zones d'intervention de collecte de biomasse	15 000
	Sensibilisation des communautés pour la création des structures fonctionnelles de fabrication de charbon écologique	15 000
	Formation sur les mécanismes de valorisation des déchets ligneux et agricoles pour la transformation en charbon écologique	20 000
	Former à la production de l'électricité avec des fours utilisation des biquettes comme combustible Introduction des foyers améliorés dans les communautés des zones dégradées	20 000
	Renforcement des capacités des communautés des zones dégradées dans la gestion durable de forêts et des terres	20 000
	Echanges de connaissance	25 000
	Sous-Total	115 000
Introduire les mécanismes de production de charbon écologique et des sources alternatives d'Énergie pour réduire la déforestation	Acquisition et installation du matériel	200 000
	Organisation de la filière de collecte des déchets végétaux et agricoles	20 000
	Introduction des foyers améliorés dans les communautés des zones dégradées	20 000
	Mise en place du circuit de distribution de l'électricité	30 000
	Techniques de gestion durable des terres et des forêts : formation, Production, introduction et adoption des fours améliorés dans les communautés a fort taux de coupe et de dégradation de forets	25 000
	Sous- total 2	295 000
Communication et Gestion du projet	Sensibilisation et communication	15 000
	Activités de suivi	15 000
	Sous-total 3	30 000
	Gestion du projet	65 000
	OUT TOTAL DU PROJET	495 000

V. Suivi et évaluation

Le Bureau accordera un intérêt particulier au suivi de la mise en œuvre du programme et du plan de travail du projet. Un rapport annuel et une évaluation du programme à mi-parcours seront produits. Le bureau accordera toute l'attention requise aux activités de suivi et d'évaluation en respectant à la fois les délais et les formats de reportage de manière à être conforme aux critères de qualité du programme.

VI. Modalités de mise en œuvre du projet

Une approche intégrée et multisectorielle sera adoptée dans la mise en œuvre de ce projet. Les directions de l'environnement et de l'énergie, de la prospective et de la lutte contre la pauvreté peuvent être considérées comme des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet.

Un comité technique composé des techniciens des institutions nationales travaillant autour de cette question seront impliqués dans la gestion du projet ensemble avec les pouvoirs locaux, les représentants des communautés bénéficiaires et les Organisation de la Société Civile accompagnera la mise en œuvre de ce projet. Le PNUD supervisera techniquement et financièrement la partie nationale dans la mise en œuvre de cette initiative à travers un spécialiste en bioénergie et environnement.

Un comité de pilotage composé du PNUD, du Ministre de l'environnement, du Ministère de l'économie à travers sa direction générale de la prospective assurera la coordination du projet. Ce comité se réunira deux fois par année pour les délibérations stratégiques autour de la mise en œuvre du projet. Le comité de pilotage sera assisté par un comité technique constitué par les représentants des institutions partenaires.

VII. Gestion des risques

La mise en œuvre du projet dépendra largement du partenariat qui sera établi avec les autorités locales, le secteur privé et l'administration publique. Ce partenariat sera essentiel pour faciliter l'adhésion des communautés bénéficiaires au projet.

La qualité des ressources humaines à mobiliser pour la mise en œuvre du projet est aussi cruciale en raison de la complexité technique du projet. La recherche des experts qualifiés sera un facteur qui pourra retarder lourdement sa mise en œuvre.

Les acquis du projet sont censés être durables s'ils font l'objet d'une implication effective des bénéficiaires, populations et autorités locales. Ils doivent s'appropriier les process du projet pour en assurer le caractère catalytique.